

"Cerises, humours et fantaisies" : à la cueillette des souvenirs

L'ancien tonnelier s'est fait aujourd'hui conteur ou raconteur si vous préférez. Dans le cadre de la Fête de la cerise, René Borrat donnera une conférence intitulée "Cerises, humours et fantaisies" ce samedi à 18 h à la salle de l'Union.

Comment vous est venue l'idée de cette conférence ?

D'habitude, je fais toujours mes conférences en septembre. Mais là, dans le cadre de la Fête de la cerise, Jean-Louis Albitre et Pascal Raynaud m'ont tendu la perche en me demandant de faire une conférence.

Ils m'ont pris de court car c'était il y a un mois mais je m'y suis attelé et j'ai préparé quelque chose que j'ai intitulé "Cerises, humours et fantaisies".

C'est un rendez-vous de souvenirs. Pour se remémorer les grandes années formidables de la cerise comme dans les années 60 où il circulait à Céret 3 800 tonnes de cerises. Alors qu'aujourd'hui, on tourne autour de 250 à 300 tonnes. A côté de la cerise, je rappellerai des anecdotes, des noms céretans de grandes familles, de grandes "collas" de cueilleurs et tout ce qui a contribué à l'économie céretane de ces époques.

Comment cela se passait ?

Il y avait beaucoup de monde, c'était fou. Et chaque soir à Céret pendant la récolte, c'était la fête

de la cerise. Chaque soir il y avait un bal gratuit, avec des petits groupes. Si vous aviez vu cette promenade de Céret, c'était les ramblas de Barcelone. Des choses qui ont aujourd'hui disparu. Cela, on ne le reverra jamais plus.

Qu'est-ce vous entendez par "humours et fantaisies" ?

Parce que j'explique certains faits, certaines petites histoires qui pouvaient se passer à l'épicerie, à la boulangerie ou dans les champs. Et puis je révélerai une grande invention qui a eu lieu dans les années 40. Une invention que tout le monde connaît et qui a révolutionné le mode de transport. Mais je n'en dirai pas plus.

Quelles sont les époques dont vous allez parler ?

Je ferai d'abord un petit historique lorsque le cerisier est parti de Mésopotamie et qu'il s'est implanté chez nous. Les premières plantations se sont faites à Céret au début 1900. Et j'aborderai ensuite les époques d'avant-guerre et d'après-guerre jusqu'aux années 70.

Vous pourriez nous livrer une



Après la tonnellerie, les toreros, les contrebandiers et le Céret de son enfance, René Borrat nous parlera des grandes années de la cerise lors de sa conférence du 3 juin prochain. Photo J. L.

ou deux petites anecdotes que vous allez raconter ?

Par exemple, je vais parler de certains véhicules qui sortaient de l'ordinaire. On se souvient de l'es-

padrilleur Battle qui allait cueillir les cerises dans une Renault Double Phaeton, comme les taxis de la Marne, avec sa fille qui s'habillait rétro. Je parlerai aussi de

madame Saqué, du mas de la Pollède, qui était la seule femme qui conduisait une voiture, une camionnette Peugeot, c'était quelque chose de fantastique à cette époque. C'était en 47-48.

Quelle était l'ambiance sous les cerisiers ?

Elle n'était pas toujours évidente car il y avait de grandes colles qui venaient d'Espagne, des Catalans du sud mais aussi des Andalous qui formaient le plus gros de la main d'œuvre. Les Andalous avaient leur orgueil et les Catalans ne comprenaient pas cela. Ils ne s'estimaient pas et ne s'entendaient pas ensemble. Il valait mieux les séparer.

Qu'est-ce vous pensez de la cerise aujourd'hui ?

C'est aux jeunes à trouver la solution du problème. Une solution qui est difficile à résoudre car pour trouver des camions qui viennent acheter, il faut un grand tonnage. Et ce tonnage, nous ne l'avons plus. Les meilleures terres ont disparu. C'est l'immobilier qui se les ait accaparées.

Recueilli par Jacques Lahousse

L'info des boulevards : du Céret sportif au "Plaisir de bouger" ...

Assemblée générale du Céret sportif. Tous les membres honoraires sympathisants et amis du *Céret sportifs* sont priés d'assister à l'assemblée générale du 12 juin à 21 h à la salle de l'Union.

Chasseurs de sangliers. La réunion mensuelle de l'amicale des chasseurs de sangliers de Céret

aura lieu le jeudi 1^{er} à 18 h à la Cobe. L'amicale rappelle également que l'entretien des chemins a commencé depuis un mois tous les mercredis et samedis. Présence de tous souhaitée.

Cinétoile. La dernière séance de Cinétoile se déroulera le jeudi 1^{er} juin au cinéma le Céretan à

18 h 30 et 20 h 50. Au programme "Paradise now".

Sentiers de Pyrène. Sortie du mercredi 7 juin, Puig Saint-Pierre le paradis des yeux. Crêtes et pâturages et tours à signaux de Batère. Belles vues sur le Vallespir et le Conflent.

Renseignements 04 68 87 06 93.

Office du tourisme. L'assemblée générale de l'office du tourisme aura lieu le mercredi 7 juin à 18 h 30 au 1^{er} étage de la salle de l'Union.

Pour le plaisir de bouger. Les adhérents du club *Pour le plaisir de bouger* intéressés par la sortie du samedi 17 juin au centre de remi-

se en forme *Falgos* de Saint-Laurent-de-Cerdans (piscine, jacuzzi, hammam, sauna, initiation au golf et randonnée) peuvent s'inscrire au 04 68 87 00 98 ou 04 68 87 37 64 dans les meilleurs délais.

AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

Le comité des usagers de l'eau milite pour une régie publique

Partisan d'une régie municipale, le comité amélien des "usagers de l'eau potable", a invité lors d'une réunion d'information, le maire d'Elne, Nicolas Garcia pour qu'il fasse part de sa toute récente expérience dans ce domaine.

En juin 2007 arrive à échéance le contrat qui lie le syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable du Vallespir à la Compagnie de l'eau et de l'ozone (filiale de Veolia-Vivendi). A l'exemple de ce qui se passe sur la côte, cinq comités des usagers de l'eau (sur les 6 communes du syndicat), se sont créés en Vallespir et fédérés à travers une association commune pour réclamer le retour à un service public de l'eau, sous forme de régies municipales. Pour ce faire, il faut dénoncer et casser le contrat avec la compagnie fermière qui en gère la distribution. Et donc faire pression à la fois au niveau de la population et des élus décideurs.

Sensibiliser les élus

Le comité d'Amélie, dirigé par Jean-Pierre Brumard, Guy Travé et Monique Valls, avec le soutien de Nicolas Garcia maire d'Elne mais aussi celui d'Alexandre Reynal, maire d'Amélie, ont ouvert le débat qui, il faut le reconnaître, n'avait pas mobilisé une grande foule à la salle des petits congrès de la mairie.

"Une régie ne fait pas de bénéfices alors que Veolia nourrit des action-

naires. Voilà pourquoi nous demandons aux maires de prendre position pour une régie districale", a déclaré Jean-Pierre Brumard en ouverture de réunion.

"Pour l'instant, il y a des maires qui sont pour la régie, d'autres qui n'ont pas donné leur avis. A nous de les sensibiliser", devait poursuivre Guy Travé, se refusant à donner des noms dans la mesure où les choses n'en sont qu'à l'état de pourparlers. Ajoutant un peu plus tard : "Aujourd'hui, majoritairement, il y a une volonté d'aller vers la régie".

Une décision collective

Pour sa part, Alexandre Reynal, maire d'Amélie, s'est déclaré plutôt favorable à cette notion de service public, une "philosophie" à laquelle il "adhère", prenant soin d'ajouter : "Mais on est dans un syndicat avec les difficultés que cela suscite et j'aimerais que cela soit une décision collective".

M. Peytavi, conseiller municipal à Arles-sur-Tech, a indiqué que le maire de sa commune, René Ala, par ailleurs président du syndicat intercommunal de l'eau, "veut faire un audit et après, on verra".

Guy Travé a regretté que l'association des usagers de l'eau "ne puisse assister, sous forme d'une commission consultative, aux réunions du syndicat, et qu'on ne soit pas associé à cette réflexion".

Ce qui a d'ailleurs donné lieu à une petite friction entre René Ala



Alexandre Reynal, Nicolas Garcia et Guy Travé ont mené les débats pour défendre la cause d'une régie publique de l'eau potable dans le cadre des prochains renouvellements de contrats. Photo Jacques Lahousse

et l'association des usagers de l'eau par courriers et tracts interposés.

Le président du syndicat, s'appuyant sur la loi, a estimé qu'une telle commission ne pouvait être effective que pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

L'association lui rétorquant que "la loi n'a jamais interdit aux maires de créer une commission consultative dans un but de transparence et de démocratie envers leurs concitoyens".

Une chance historique

Pour le communiste Nicolas Gar-

cia, "c'est une chance historique qu'il faut saisir". Le maire est actuellement président du SMPEP-TA (syndicat mixte de production d'eau potable du Tech aval) qui est passé le 1^{er} décembre 2005 en régie publique pour la distribution de l'eau.

Ce syndicat regroupe les deux cantons des Albères et de la Côte Vermeille, ainsi que les communes d'Elne et de Palau-del-Vidre, ce qui représente le quart des abonnés du département avec une production de 8 millions de m³ d'eau. Il estime la baisse à 20 % du coût de production et environ 5 % pour la facture de

l'usager. "On n'a pas négocié avec la CEO. Notre volonté dès le départ était de passer en régie".

Il a indiqué que la compagnie privée avait demandé une indemnité de 2 M d'euros, puis moitié moins.

Pour une régie départementale

Mais le maire d'Elne n'est pas d'accord, estimant que les provisions fournies pour le renouvellement des installations n'ont pas été réalisées en travaux et qu'elles représentent l'équivalent de l'indemnité.

N'ayant à ce jour pas de réponse de la CEO, il estime que la compagnie doit y réfléchir de plus près avant d'aller en justice car, comme l'indique Nicolas Garcia ; "Si la Veolia perd contre Elne, cela fera jurisprudence et cela ira en cascade".

Le maire d'Elne voit l'avenir de l'eau potable encore plus large en souhaitant une régie départementale sous la coupe d'un grand syndicat mixte qui pourrait assurer une péréquation tarifaire. "Je pense que c'est faisable. Il y a un contexte favorable et il faut qu'il y ait une volonté politique forte".

Mais pour l'instant, "les petits ruisseaux faisant les grandes rivières", c'est en ce bas Vallespir qu'une nouvelle régie publique doit trouver sa source.

J. L.



BLOC-NOTES

AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

Permanence CAF. Cet après-midi, de 14 h à 17 h, en mairie, place de la République.

Marché. Ce matin, place du Marché.

Exposition. Jusqu'au 31 mai, le musée de la poste de Palalda propose une exposition philatélique et cartophile consacrée à Charlie Chaplin (souvenirs philatéliques du monde entier, série de photos originales et d'affiches des films cultes). De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Exposition de citations. Dernier jour à la maison de mémoires et des arts, "Les plus belles citations de Victor Hugo".

CERET

Agence de L'Indépendant. 5 bd Joffre, tél. 04 68 87 34 17.

Permanence des assistantes sociales du conseil général. Ce matin de 9 h à 12 h, 25, avenue François-Mitterrand.

LE BOULOU

Exposition de photos. A la médiathèque, jusqu'à demain dans le cadre du 10^e festival international de musique jeunes interprètes, expo de photographies "Un catalan au Mississippi : voyage au pays du blues" de Carles Sarrat et "Point d'orgue..." de Nadia El Hafidi.

Exposition de peintures à l'espace des arts (rue des écoles), à l'occasion du 10^e festival international de musique jeunes interprètes, Anita Garcia et Martine Sanac présentent leurs toiles colorées aux ambiances musicales.

Exposition d'instruments du bassin méditerranéen. A la salle des fêtes.

PRATS-DE-MOLLO-LA PRESTE

Atelier équilibre. Cet après-midi de 15 h à 16 h 30, activité physique pour les seniors au foyer rural.

Pot d'accueil. Cet après-midi de 16 h à 18 h, aux Thermes.

SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

Marché. Ce matin, au village.

Exposition. Kat (peintre sculpteur), expose aux Abeilles.

LE BOULOU

BS XV : un 2^e bus pour les supporters

Pour accompagner et soutenir le *Boulou sportif XV* dimanche prochain en 1/4 de finale du championnat de France contre les Ardéchois de Cruas, (match dans le secteur de Montpellier) un deuxième bus de supporters est prévu, le premier étant pratiquement complet.

Renseignements et inscriptions au *Tabac-presse Zazzi*, place de l'ancienne mairie. Tél. 04 68 83 02 47.

Dernier jour pour s'inscrire au marché de "Tots junts"

Organisé par *Tots junts*, le 1^{er} marché artisanal et de produits du terroir aura lieu le mercredi 12 juillet de 9 h à 19 h, rue Arago, place de l'ancienne mairie, rue des écoles et salle des fêtes (climatisée). Réservez sans tarder au 04 68 83 13 75 (date limite des inscriptions : fin mai).

Aucune inscription ne sera prise le jour du marché et tout stand non réglé sera refusé.

Le marché suivant aura lieu le vendredi 25 août de 9 h à 19 h.